



1^{ères} AFFECTATIONS INSPECTEURS ÉLÈVES

Promotion 2009 - 2010

La CAP des 1^{ères} affectations des inspecteurs élèves de la promotion 2009-2010 s'est tenue les 6 et 8 juillet 2010.

Lors de cette CAP, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a dénoncé la situation de sous-effectif qui touche la catégorie A de la filière fiscale. Pour l'Union, il manque l'équivalent d'une promotion d'inspecteurs. Cette situation de sous-effectif engendre deux dérives majeures ; d'une part, elle conduit de très nombreuses directions d'affectation à ne pas considérer les inspecteurs comme des stagiaires pendant les 6 mois que dure le SPM, d'autre part, les stagiaires se retrouvent isolés durant le stage avec pas de moniteur ou des moniteurs surbookés et donc non disponibles pour l'accompagnement pédagogique/métier.

Globalement, pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires il faut revoir les grands principes qui régissent la formation initiale des inspecteurs et leurs 1^{ères} affectations. Ainsi, l'Union a exigé :

- l'abandon de la réforme Ruelle qui oblige les stagiaires à effectuer le stage de 6 mois directement sur les directions d'affectation,
- la désignation de moniteurs expérimentés et surtout en capacité d'exercer un vrai monitorat,
- que la Direction Générale rappelle aux directions que les stagiaires ne doivent pas se voir assigner d'objectif et qu'ils relèvent des dispositions définies par le PBO J 72-06 du 21/07/2006.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires a également réaffirmé le souhait de replacer les stagiaires sous l'autorité administrative de la DRF pendant leur stage pratique et a dénoncé certains concepts ministériels comme la structuration de la formation initiale autour de la logique «1^{ère} fonction».

Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, il faut revoir les modalités de classement et d'affectation des inspecteurs élèves des promotions futures. Pour la présente promotion, l'Union a notamment demandé à la Direction Générale de

prendre en compte comme point de départ du délai de séjour la date du 1^{er} septembre 2010 (et non le 1/03/2011). Cette décision qui ne ferait que reconduire le dispositif dérogatoire mis en place depuis 2008, permettrait à tous les inspecteurs élèves de la promotion 2009-2010 de pouvoir solliciter une nouvelle affectation pour le mouvement général de mutation de septembre 2011.

Cette année, avec les nouvelles modalités d'affectations des inspecteurs élèves, on a constaté quelques évolutions positives. Ainsi, 314 agents ont pu solliciter une demande de RE contre seulement 144 l'année dernière. Tous les départements pouvaient être sollicités, ce qui n'était pas le cas avec le système de la grille de postes.

Toutefois, ce système n'est pas satisfaisant, car le référentiel mis en place par l'administration est des plus réducteurs et n'autorise pas des affectations à résidence et sur des postes vacants.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, outre sa revendication globale d'affectation des IE dans le cadre du mouvement général, a demandé que les IE puissent être affectés dès à présent sur toutes les résidences et tous les postes vacants et non refusés à des agents en mutation.

La Direction Générale a refusé d'étudier cette piste et renvoie au groupe de travail mutation la discussion sur le référentiel Agora stagiaire. L'examen du mouvement permet de constater que 181 inspecteurs élèves ayant demandé un rapprochement ont obtenu une affectation au titre du RE ou sur un voeu mieux classé.

Nous avons dénoncé les modalités d'affectation des inspecteurs Cadastre qui, du fait du petit nombre d'agents, sont fortement pénalisés en matière de 1^{ère} affectation et de mobilité.

Le tableau de synthèse ci-après vous donne une vision des fléchages des affectations.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES AFFECTATIONS PRONONCÉES

	Province		Région Ile de France		Candidats services centraux	TOTAL
	à poste fixe	à la disposition	à poste fixe	à la disposition		
Fiscalité professionnelle	50	270	121	178	29	648
Fiscalité immobilière	-	17	1	6	1	25
Analystes BVCI	1	-	5	-	-	6
Cadastre	-	11	-	-	3	14
Analystes SI / Copernic	-	-	-	-	32	32
PSE	8	-	3	-	-	11
TOTAL	59	298	130	184		-
TOTAL GENERAL	357		314		65	736

(non inclus 2 relations stagiaires)